

**FFHG**FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE HOCKEY SUR GLACE

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE

**Identité du pratiquant :**

N° de licence : \_\_\_\_\_

Nom d'usage : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : M  / F 

Nationalité : \_\_\_\_\_ Date naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Pays de naissance : \_\_\_\_\_ Ville de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ ville : \_\_\_\_\_

e.mail @ (1) : \_\_\_\_\_ e.mail @ (2) : \_\_\_\_\_ **Représentant légal (pour les mineurs) :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

e.mail @ (1) : \_\_\_\_\_ e.mail @ (2) : \_\_\_\_\_ **Type de licence :**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> arbitre - 95,80€                                   | <input type="checkbox"/> dirigeant - 57€                                       |
| <input type="checkbox"/> entraîneur - 95,80 €                               | <input type="checkbox"/> joueur/joueuse compétition U9 - 42,80 €               |
| <input type="checkbox"/> joueur joueuse compétition « U11 à U13 » - 92,80 € | <input type="checkbox"/> joueur/joueuse compétition « U15 à sénior » - 95,80 € |
| <input type="checkbox"/> PARAHOCKEY – 95,80€                                | <input type="checkbox"/> DECOUVERTE-ENTRAINEMENT – 5€                          |
| <input type="checkbox"/> encadrant PARAHOCKEY – 95,80€                      | <input type="checkbox"/> extension bleue* – 41,80 €                            |
| <input type="checkbox"/> table de marque - 5€                               | <input type="checkbox"/> extension blanche - gratuite                          |
| <input type="checkbox"/> joueur/joueuse loisir « U15 à sénior » - 95,80€    |  |

\* sous réserve d'ajustement si l'extension est plus chère que la licence principale

Plus ajustement si l'extension de licence est plus chère que la licence principale

Plus justement si la nouvelle licence/option est plus chère que la licence principale/option

L'extension blanche est gratuite

- tarifs hors le cout de l'assurance : « responsabilité civile » : 0.60€ et « individuelle accident » : 3,18€

**FFHG**FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE HOCKEY SUR GLACE

## Assurances :

**Je soussigné, atteste avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du code du sport).**

Dans ce cadre, je déclare avoir pris connaissance des modalités d'assurances présentées dans la notice d'information assurance FFHG (*disponible auprès de votre club*), et de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel proposées avec ma licence (Option A, B ou C).

Je souscrit au contrat collectif Accident Corporel- Assistance rapatriement, et choisis l'Option de base A au tarif de 3,18€

**FOURNIR OBLIGATOIREMENT le formulaire de renoncement à l'ASSURANCE.**

Je décide de ne pas souscrire au contrat collectif. En cas d'accident corporel dont je pourrais être victime lors de ma pratique sportive, je ne pourrais bénéficier d'aucune indemnité au titre du contrat « Accident Corporel » proposé par la FFHG. J'atteste néanmoins avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

De ce fait, **je télécharge obligatoirement** le formulaire de renoncement à l'assurance « Individuelle accident » lors de la pré-saisie de ma licence 2024.2025 (**formulaire à récupérer auprès des services fédéraux [a.gibier@ffhg.eu](mailto:a.gibier@ffhg.eu)**)

## Certificat médical :

Le renouvellement de la licence HOCKEY SUR GLACE n'est plus soumis à présentation obligatoire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du hockey sur glace (**sauf pour les primo-licenciés puis tous les trois ans**).

Le licencié qui souhaite renouveler sa licence doit renseigner le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01, disponible sur le site internet fédéral, et attester auprès de la FFHG avoir répondu par la négative à chacune des rubriques dudit questionnaire. Afin de respecter le secret médical, le pratiquant devra remettre à son club l'attestation médicale (document à récupérer auprès du club).

Si le licencié ne peut attester avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du questionnaire, il est tenu, pour voir sa licence renouvelée, de fournir un certificat de non-contre-indication à la pratique du hockey sur glace de moins de 6 mois.

Pour la souscription d'une licence PARA HOCKEY SUR GLACE (licence principale et extension) le certificat médical de moins d'un (1) an sera exigé.

### Pour le licencié-e MINEUR

Je soussigné-e représentant légal certifie que les informations figurant sur le présent document, ainsi que les pièces remises au club lors de l'inscription sont exactes

date et signature

### Pour le licencié-e MAJEUR

Je soussigné-e certifie que les informations figurant sur le présent document, ainsi que les pièces remises au club lors de mon inscription sont exactes

date et signature

J'autorise que mes données personnelles recueillies, propriété de la FFHG, fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFHG aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Ligues, Zones et à la FFHG et peuvent également être transmises au ministère de tutelle de la FFHG. Pour les dirigeants et encadrants bénévoles elles pourront également faire l'objet d'une vérification automatisée de l'honorabilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations compétente sous l'égide du Ministère des Sports via la plateforme dédiée du FIJAISV (fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) et la délivrance du bulletin n°2 du casier judiciaire (art. L212-9 et L322-1 du code du sport). Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits en s'adressant à la FFHG via la rubrique dédiée « Protection des données personnelles » sur les sites de la FFHG, par mail [dpo@ffhg.eu](mailto:dpo@ffhg.eu) ou par courrier postal à l'adresse suivante : FFHG, département juridique, aren'ice, 33 avenue de la plaine des sports – 95800 CERGY